Toulouse : Un “Uber coke” blesse un policier dans sa fuite. Pour son avocat, le deal était l’occasion monter dans l’échelle sociale en côtoyant d’autres personnes que celles du quartier

13/05/2020 à 10h30



Il livrait essentiellement ce qu’on appelle les « beaux » quartiers. (…) Un Toulousain de 19 ans vient d’être jugé par le tribunal correctionnel suite à un trafic de stupéfiants à l’œuvre entre novembre et février, (…) l’un des premiers « Uber coke » arrêté dans la Ville rose.

Le 6 février, à l’occasion de l’une de ses transactions (…) il a refusé d’obtempérer aux sommations des forces de l’ordre. D**ans sa fuite, il a percuté le véhicule sérigraphié et un fonctionnaire a été blessé.** Le jeune livreur sera finalement interpellé quelques jours plus tard chez sa mère. Lors d’une perquisition menée chez son ex-compagne, 115 g de poudre et 2700 € ont été saisis.

“Il est regrettable qu’on n’ait pas testé la drogue car à ce prix-là, **je ne suis pas certain qu’elle était d’une qualité**

fantastique“, relève Me Pierre Le Bonjour, avocat de la défense. Pour lui, pas de doute, **son client n’est pas un trafiquant** : “**Il n’en a pas les codes**. C’est **un jeune qui voulait juste briller** en société et côtoyer **une population à laquelle il n’avait pas forcément accès dans son quartier**“.

Mais entre le refus d’obtempérer, les violences sur le policier blessé et les stupéfiants, la procureure a requis 2 ans de prison avec maintien en détention. Il est finalement condamné à la moitié.

La dépêche